

# Le RAP

RÉSEAU D'AVERTISSEMENTS PHYTOSANITAIRES

Leader en gestion intégrée  
des ennemis des cultures

## BULLETIN D'INFORMATION | PÉPINIÈRES ORNEMENTALES

N° 3, 29 avril 2021

### Lutte aux mauvaises herbes au printemps

Après avoir enlevé les couvertures hivernales des contenants et après la fonte de la neige au champ, il est temps de prévenir l'apparition des plantes indésirables avant leur germination.

Que la culture soit en contenants ou en plein sol au champ, il est possible de réduire au minimum l'emploi d'herbicides par la prévention et l'emploi de diverses autres méthodes de contrôle des mauvaises herbes. Les herbicides de prélevée demeurent toutefois utiles dans la gestion des adventices.

C'est le bon moment de la saison pour réaliser les traitements herbicides de prélevée. Au moment de l'application, assurez-vous qu'il n'est pas trop tard pour l'utilisation de certains herbicides. Un tableau des herbicides de prélevée est accessible à l'aide d'un lien présenté à la page 4 de ce bulletin.

### Cultures en contenants

#### Prévention

Pour l'empotage, il est important d'utiliser un substrat exempt de semences de mauvaises herbes. Il est primordial de recouvrir les tas de terreaux d'une toile s'ils sont entreposés à l'extérieur, de façon à éviter que les graines de mauvaises herbes transportées par le vent s'y déposent.



Plantule de galinsoga cilié



Morelle noire dans un pot d'hosta



Jeune oxalide dressée

Photos : IQDHO

## Lutte physique

L'utilisation d'une toile géotextile tissée sur l'aire de production permet de réduire la quantité de mauvaises herbes aux alentours et, ainsi, la quantité de semences qui iraient éventuellement se déposer sur la terre des pots.

À la surface des pots, on peut appliquer un paillis organique ou placer des disques faits de différents matériaux (géotextile, coco) pour nuire à la germination des adventices.



Disque de coco à la surface du pot et toile géotextile au sol (à droite)  
*Photos : IQDHO*

En cours de saison, si des mauvaises herbes s'établissent dans les contenants, il est judicieux de les arracher avant leur floraison et l'apparition des graines.

## Cultures en plein champ

### Prévention

Afin de diminuer la quantité de semences de mauvaises herbes qui pourrait atteindre les zones cultivées, maintenir les abords de la pépinière tondus, pour empêcher la floraison des mauvaises herbes. Un soin particulier doit aussi être porté au bassin d'irrigation, qui peut redistribuer les semences dans la culture.

### Lutte physique

Certaines techniques peuvent nuire à l'établissement des mauvaises herbes en pépinière. Par exemple, l'engazonnement des allées entre les rangs avec du ray-grass, du trèfle ou de la fétuque permet de compétitionner les mauvaises herbes, lesquelles ont moins de place pour germer au sol. La tonte régulière des graminées semées en culture de couverture permet de les maintenir courtes et de favoriser leur tallage et leur densité.



Cultures de couverture dans des pépinières de *Thuja occidentalis* : graminées (à gauche) et trèfle (à droite)  
Photos : IQDHO

D'autre part, l'application d'une couche de 6 à 10 cm de paillis organique en plein champ réduit considérablement l'émergence de mauvaises herbes comme le pourpier et l'amarante rouge. Il est important de choisir un matériel de texture grossière et au compostage adéquat afin de ne pas nuire à la culture. Lorsqu'on utilise un paillis organique dont le ratio carbone/azote est plus élevé que 40, le programme de fertilisation doit être ajusté afin de prévenir les carences en azote induites lors de sa décomposition.

## Lutte mécanique

Le travail du sol en surface permet de réprimer les jeunes mauvaises herbes. Quelques exemples d'équipements sont présentés dans le bulletin N° 4 du 7 mai 2020 : [Désherbage alternatif en pépinière de champ : vidéos](#).



Digitaire dans une cédrière  
Photos : IQDHO

## Herbicides de prélevée

Des herbicides sont homologués pour l'utilisation avant la germination des mauvaises herbes dans les pépinières. Le tableau en ligne [Herbicides de prélevée homologués en pépinières ornementales 2021 - Caractéristiques des produits](#) présente ces produits et spécifie si l'usage est permis au champ ou en contenants.

Certains produits ne sont efficaces que sur les très jeunes mauvaises herbes, c'est-à-dire celles en germination. Ces produits n'éliminent pas les mauvaises herbes levées ou déjà présentes. Dans la plupart des cas, il est recommandé de faire l'application de ces herbicides sur un sol propre, exempt de mottes et de débris.

Notez que les mauvaises herbes vivaces établies dans les contenants de l'année précédente ne seront pas éliminées par les herbicides de prélevée.

Afin de choisir le bon herbicide, il est important de connaître les espèces de mauvaises herbes qui sont présentes sur le site. Consultez les données de dépistage de la saison précédente pour sélectionner le bon produit de prélevée pour le printemps en cours. De plus, poursuivez le dépistage tout au long de la saison afin de suivre l'évolution des espèces à contrôler. À cet effet, consultez le bulletin d'information N° 6 du 21 juillet 2020 [Les herbicides homologués en pépinières ornementales](#) pour vérifier la liste des mauvaises herbes contrôlées par chaque herbicide.

## Notes générales concernant l'utilisation des herbicides

- L'utilisation d'herbicides doit toujours être combinée à l'application de mesures préventives appropriées.
- Il est important d'enlever les feuilles mortes en surface du substrat ou du sol afin de s'assurer que l'herbicide entre en contact avec le sol.
- Éviter l'utilisation répétée du même herbicide année après année afin de réduire les risques de développement de mauvaises herbes résistantes et la prolifération d'espèces non détruites par le produit.
- **Toujours bien lire l'étiquette du produit avant son utilisation, et respecter toutes les recommandations du fabricant concernant chaque produit.**
- Toujours vérifier la tolérance de vos cultures pour les produits recommandés.
- Bien s'assurer que l'herbicide choisi est efficace pour les mauvaises herbes visées.
- La dose à utiliser peut varier selon le mode de culture des plants (en contenants ou en champ) et selon la texture du sol.

Toujours vous référer aux étiquettes des pesticides pour les doses, les modes d'application et les renseignements supplémentaires. En aucun cas la présente information ne remplace les recommandations indiquées sur les étiquettes des pesticides. Le Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP) décline toute responsabilité relative au non-respect des étiquettes officielles.

La formation [Protégez vos cultures, protégez votre santé](#) a été créée pour sensibiliser les producteurs agricoles aux dangers liés à l'utilisation des pesticides. Un [coffre à outils](#) est d'ailleurs disponible et contient plusieurs documents, dont certains en anglais et/ou en espagnol, sur l'utilisation sécuritaire des pesticides.

## SAGÉ pesticides

SAGÉ pesticides est un outil d'information qui présente l'ensemble des usages agricoles des pesticides et des risques qui y sont associés. C'est un outil plus complet que le présent bulletin. Il est également conseillé de consulter SAGÉ pesticides lorsqu'on rencontre un ennemi rare ou peu commun, non inclus dans ce bulletin.

# CONNAISSEZ-VOUS LE REGISTRE DE PESTICIDES?

## L'OUTIL EN LIGNE PAR EXCELLENCE POUR :

- calculer et suivre l'évolution des risques liés aux pesticides utilisés dans l'entreprise afin de les diminuer
- inscrire les renseignements exigés par le Code de gestion des pesticides et les partager avec votre conseiller agricole



Pour plus de détails sur les différents usages des pesticides agricoles, sur les risques qu'ils représentent pour la santé et l'environnement, et pour accéder au Registre de pesticides, vous êtes invité à consulter [SAgE pesticides](#).

## Pour plus d'information

- Bulletin d'information N° 6 du 21 juillet 2020, [Les herbicides homologués en pépinières ornementales](#)
- Le [Guide d'identification des mauvaises herbes](#) du MAPAQ, regroupe les caractères les plus utiles pour l'identification de quelque 120 plantes que l'on retrouve fréquemment dans les cultures.
- La [Trousse d'information sur les pesticides : pour protéger l'environnement et la santé humaine](#) présente, de façon claire et simplifiée, les bonnes pratiques de gestion des pesticides de même que la réglementation québécoise relative à l'utilisation de ces produits.

*Ce bulletin d'information a été rédigé par Marie-Édith Tousignant, agr. et Nicolas Authier, agr. (IQDHO) et révisé par Louise Thériault, agr. (MAPAQ). Pour des renseignements complémentaires, vous pouvez contacter les avertisseurs du [réseau Pépinières ornementales](#) ou le [secrétariat du RAP](#). La reproduction de ce document ou de l'une de ses parties est autorisée à condition d'en mentionner la source. Toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est cependant strictement interdite.*